

CHAPITRE V.

DANIEL.

ARTICLE I.

Introduction au livre de Daniel.

Vie du prophète. — Texte et versions de son livre. — Preuves de l'authenticité.
— Réfutation des objections.

1053. — Vie de Daniel.

Daniel, « Dieu est mon juge ou mon défenseur, » le quatrième des grands prophètes, était de race royale, Dan., 1, 3; Josèphe, *Ant. jud.*, X, x, 4. Il fut enmené captif à Babylone, la troisième année du règne de Joakim (606), cf. n° 980, note. Là, avec trois de ses compagnons, il fut élevé à l'école du palais royal, observa fidèlement la loi mosaïque, gagna la confiance de celui qui était chargé de veiller sur lui, 1, 8-16; fit de rapides progrès, et, au bout de trois ans, 1, 5, 18, eut l'occasion de montrer sa pénétration d'esprit et sa perspicacité en expliquant le songe de Nabuchodonosor, II, 14 sq.; et en montrant l'innocence de Susanne, XII, 45 sq. Le roi le nomma gouverneur en chef, II, 48. Il interpréta plus tard un second songe de Nabuchodonosor, IV, 7-27, et le *mané, thécel, pharés* du festin de Balthasar, V, 10-28, quoiqu'il n'occupât plus alors son ancienne position officielle parmi les mages, V, 2, 7, 8, 12. Après la conquête de Babylone par les Mèdes et les Perses, il devint, sous Darius le Mède, le premier des trois ministres de l'empire, Dan., VI, 2; il excita ainsi l'envie, et ses ennemis le firent jeter deux fois dans une fosse aux lions, où il fut miraculeusement préservé, VI, XIV, 29-42, ce qui l'affermi dans les bonnes grâces de Darius. Cyrus se montra également bien disposé envers lui, VI, 28; cf. I, 21. C'est la 3^e année de ce roi, 534, qu'il eut, sur les rives du Tigre, sa dernière vision, X, 1, 4. La fin de sa vie nous est inconnue.

On croit communément qu'il mourut à Suse; on y montre son tombeau, où les pèlerins se rendent en foule. Ezéchiel, dans ses prophéties, cite Daniel, avec Noé et Job, comme un modèle de justice, XIV, 14, 20; il vante aussi sa sagesse, XXVIII, 3. — Le dernier des grands prophètes occupa, à la cour des rois de Chaldée et de Perse, une situation analogue à celle de Joseph à la cour des pharaons. Au commencement et à la fin de l'histoire du peuple juif, nous voyons ainsi un représentant du vrai Dieu auprès des monarques païens. Daniel n'exerça pas sur l'avenir de son peuple une influence de même nature que Joseph; mais par sa position et plus encore par ses oracles, par ses prédictions sur la venue du Messie, il agit puissamment sur ses frères et prépara ainsi les voies à l'avènement du Christianisme (1).

1054. — Du texte et des versions de Daniel.

La langue de Daniel appartient à une période de transition. Son livre est écrit en deux dialectes différents, une partie en hébreu et une partie en araméen (2). L'introduction, I-II, 4^e, est en hébreu. A l'occasion de la réponse faite au roi en araméen, cette dernière langue est employée, II, 4^e-VII. Quand Daniel raconte ses visions, il reprend, excepté dans la première, VII, l'idiome par lequel il avait commencé, VIII-XII. Les parties dites deutérocanoniques, III, 24-100 et XIII-XIV, n'existent plus qu'en grec. — L'hébreu de ce livre a les plus grandes ressemblances avec celui d'Habacuc et d'Ezéchiel. L'araméen, comme celui d'Esdras, a une forme plus archaïque que celui des autres documents les plus anciens que nous possédons en cette langue, comme les Targums. —

(1) Sur Daniel, voir les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, t. v, juli 21 die, *De S. Divinitate propheta Babylone sylloge historica*, p. 117-130.

(2) La partie araméenne de Daniel est généralement appelée *chaldéenne*. Cette dernière expression est impropre et peut induire en erreur, en faisant croire que la langue employée par Daniel dans cette partie de son livre est la langue des Chaldéens; c'était, comme le dit le texte, le dialecte des habitants d'Aram ou de la Syrie, אַרְמֵי, 'arāmīth, *arāmīth*, *syriac*. Daniel réserve le nom de *lingua Chaldaeorum* à celle qui s'écrivait avec les caractères cunéiformes, Dan., I, 4.

On rencontre dans Daniel quelques termes techniques d'origine grecque. — La traduction grecque de Daniel qu'on lit dans les éditions imprimées des Septante, est celle de Théodotion, n° 414 (1). Notre version Vulgate a été faite sur l'hébreu et l'araméen pour la partie protocanonique; sur Théodotion, pour la partie deutérocanonique. — Les chapitres xiii et xiv, contenant l'histoire de Susanne et celle de Bel et du dragon, n'existent plus qu'en grec. Ils ne sont pas probablement du même auteur que les 12 chapitres précédents.

1035. — Preuves de l'authenticité du livre de Daniel.

L'authenticité du livre de Daniel est universellement niée aujourd'hui par les rationalistes; ils prétendent qu'il est apocryphe et que les prophéties qu'il contient ont été écrites après coup, *post eventum*, du temps des Machabées. — La tradition a toujours admis au contraire Daniel comme un livre canonique et digne de foi. Toute la partie qui subsiste encore en hébreu et en araméen est acceptée sans contestation par les Juifs et les chrétiens; quant à la partie qui n'existe plus qu'en grec, elle est rejetée par les Juifs et les protestants; mais le concile de Trente en a consacré avec raison l'autorité, n° 35 (2). — Les principales preuves de l'authenticité de Daniel sont les suivantes : 1° Le témoignage du Nouveau Testament, Math., xxiv, 15; Heb., xi, 33; etc.

(1) La traduction de Daniel par Théodotion fut substituée de bonne heure à celle des Septante dans les Églises grecques. « Illud quoque lectorem admoneo, Danielem non juxta lxx interpretes, sed juxta Theodotionem Ecclesias legere, » dit S. Jérôme, *Comm. in Dan., Prol.*, t. xxv, col. 493. Il répète la même chose dans la Préface de sa traduction de Daniel, et il ajoute qu'il ne sait pas pourquoi cette substitution a été faite : « Hoc cur acciderit, nescio. » Il affirme néanmoins que la version des Septante était infidèle : « Hoc enim affirmare possum quod nullum a veritate discordet, et recto judicio repudians sit. » On l'a crue perdue jusqu'au siècle dernier, où elle a été retrouvée par de Magistris et publiée d'après le *Codex Chisovus, Daniel secundum Septuaginta*, Rome, 1772.

(2) On peut voir les preuves spéciales de la canonicité de Dan., III, 24-100; XIII-XIV, dans Vioussé, *La Bible mutilée par les protestants* p. 182-202.

— 2° Celui de Josèphe; il raconte, *Ant. jud.*, XI, VIII, 5, qu'on montra les prophéties de Daniel à Alexandre le Grand, quand ce dernier visita Jérusalem. — 3° Le premier livre des Machabées, qui est presque contemporain des événements qu'il raconte, suppose l'existence du livre de Daniel, I Mac., II, 60; bien plus, la connaissance de la version grecque de ce livre, I Mac., I, 54 et Dan., IX, 27; I Mac., II, 59 et Dan., III (voir le texte grec); par conséquent celui-ci avait été écrit assez longtemps avant cette époque. — 4° On ne peut expliquer l'admission de Daniel dans le canon juif qu'en le regardant comme une œuvre authentique. Ce canon était clos avant l'époque des Machabées, et par conséquent tous les écrits qu'il contient sont d'une date antérieure. — 5° La connaissance minutieuse que possède l'auteur des mœurs, des coutumes, de l'histoire et de la religion chaldéennes est une preuve qu'il était contemporain des faits qu'il raconte; après la ruine de l'empire de Nabuchodonosor par les Perses et les Mèdes, personne n'aurait pu être initié à tant de détails minutieux dont les découvertes modernes confirment l'entière exactitude. — 6° La langue est celle d'un homme vivant à l'époque de la captivité. Il avait l'habitude de s'exprimer dans les deux langues, hébraïque et araméenne; du temps des Machabées, on ne parlait plus qu'araméen; l'emploi de certains mots, d'origine aryenne et non sémitique, ne s'explique non plus que par l'habitation de Daniel à la cour des rois perses : un Juif écrivant en Palestine n'aurait jamais usé de pareilles expressions (1).

1036. — Réfutation des objections contre l'authenticité de Daniel.

Pour rejeter l'authenticité du livre de Daniel, les incrédules s'appuient : 1° sur les faits surnaturels qu'il contient et qu'ils traitent de fabuleux et d'impossibles; les miracles sont incroyables; les prophéties trop circonstanciées pour avoir été rédigées avant les événements. — Nous ne contestons pas qu'il n'ait fallu une intervention miraculeuse de Dieu pour

(1) On peut voir le développement de ces preuves dans *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 377-508.

produire quelques-uns des événements dont il s'agit et pour découvrir l'avenir à un mortel; mais nous croyons au miracle et nous ne rejetons pas un écrit parce qu'il n'a pu être composé que moyennant une révélation. La possibilité et l'existence du miracle sont pour tout chrétien aussi certaines que l'existence de Dieu qui le produit, Dieu jugea à propos de multiplier les prodiges pour se manifester aux Gentils et mettre fin à la captivité, du temps de Daniel, comme il l'avait fait à l'époque de l'Exode pour arracher son peuple à la servitude de l'Égypte, et comme il le fit depuis pour fonder son Église; il avait des raisons très sages pour agir ainsi, de même que pour prédire à l'avance la persécution d'Antiochus Épiphane. — 2° A ces objections *a priori*, on ajoute des objections de détail qui n'ont pas plus de valeur. L'auteur de l'Écclésiastique n'a pas nommé Daniel parmi les prophètes; donc, assure-t-on, il ne le connaissait pas. — La conclusion est fautive. Dans le canon hébreu, Daniel est placé parmi les hagiographes, non parmi les prophètes; de là l'omission de Jésus ben Sirach, qui passe d'ailleurs également Esdras sous silence. Quant à la place donnée à Daniel dans la Bible hébraïque, elle a sa raison d'être dans le fait que ce personnage, quoiqu'il soit le quatrième des grands prophètes, eut une mission spéciale, en dehors de la mission ordinaire des prophètes; il joua un rôle dans l'histoire de Babylone, et son œuvre a ainsi revêtu un caractère particulier dont aucun autre écrit de l'Ancien Testament n'offrait le prototype. — 3° On allègue aussi contre l'authenticité du livre de Daniel les noms grecs d'instruments de musique qu'on lit III, 5, 7, 10, et qui ne peuvent avoir été connus, dit-on, en Asie qu'à une époque moins ancienne que celle de Cyrus. — Cette objection porte à faux; il existait entre la Grèce et l'Asie antérieure des relations soit directes, soit indirectes, longtemps avant l'époque de Daniel; il n'est donc pas surprenant que des noms grecs d'instruments de musique et ces instruments eux-mêmes fussent connus à Babylone. — Toutes les objections qu'on fait contre l'authenticité du livre de Daniel sont donc sans fondement.

ARTICLE II.

Analyse et explication du livre de Daniel.

1057. — Division du livre de Daniel.

Le livre de Daniel se divise en deux parties très distinctes : la première, I-VI, est historique; la seconde, VII-XII, est prophétique. Dans la partie historique, Daniel parle à la troisième personne; dans la partie prophétique, à la première, le verset d'introduction excepté, VII, 1 et X, 1. Malgré cette différence de langage, on admet généralement l'unité du livre. L'emploi successif des deux personnes s'explique par la nature du sujet : le prophète raconte sous forme de narration impersonnelle les faits et les événements symboliques, parce qu'ils peuvent être directement contrôlés, mais il parle en son propre nom, quand il rapporte des révélations et des visions personnelles, parce qu'elles tirent leur autorité du témoignage même du prophète à qui elles ont été communiquées. On remarque quelque chose d'analogue dans les autres prophètes, Is., VII, 3; XX, 2; XXXVI-XXXIX. — Un appendice, contenant l'histoire de Susanne et celle de Bel et du dragon, XIII-XIV, termine le livre de Daniel dans les Bibles grecques et latines (1).

I^{re} Partie : Partie historique, I-VI.

1058. — Résumé de cette partie.

Le but de cette partie du livre de Daniel n'est point de donner une histoire sommaire de la captivité ou de la vie du prophète, mais de nous faire connaître les moyens que Dieu employa, pendant cette période de châtiement et de désolation, pour consoler, encourager et soutenir Israël, en lui

(1) Commentateurs catholiques : S. Hippolyte, *Fragmenta in Danielen*, t. X, col. 638-699; Théodore de Cyr, *Commentarius in visiones Daniels*, t. LXXXI, col. 1253-1516; S. Épiphre, *In Danielen prophetam explanatio*, *Opera syriaca*, t. II, p. 202-233; S. Jérôme, *Commentarium in Danielen prophetam liber unus*, t. XXV, col. 491-584; Rohling, *Das Buch des Propheten Daniels*, in-8°, Mayence, 1876; Trochon, *Daniel*, 1882; etc.

montrant que Dieu ne l'avait pas abandonné. — 1° Le premier chapitre forme l'introduction à tout le livre, en nous apprenant comment Daniel fut élevé à la cour même du roi. — 2° Le second chapitre contient le récit d'un songe de Nabuchodonosor, en 602 ou 603, et l'explication qu'en donna Daniel. Le roi avait vu une statue dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses de bronze, les jambes de fer, une partie des pieds de fer et l'autre d'argile. Le prophète expliqua au roi, comme Joseph l'avait fait autrefois au pharaon, la signification du songe. Les diverses parties de la statue marquaient les empires qui devaient se succéder dans le monde : la tête d'or, c'est l'empire de Nabuchodonosor; la poitrine d'argent, c'est l'empire médo-perse; le ventre de bronze, c'est l'empire d'Alexandre et les royaumes des Séleucides et des Ptolémées, la Syrie et l'Égypte, qui en sont issus; les jambes de fer, c'est l'empire romain qui brise et écrase tout; les pieds, moitié argile, moitié fer, c'est ce même empire divisé en empire d'Orient et empire d'Occident. Une petite pierre, détachée de la montagne, c'est-à-dire Jésus-Christ, renverse le colosse, et Dieu fonde le royaume éternel de son Église. — 3° Dans le ch. III, 1-97, nous voyons comment Dieu sauva miraculeusement des flammes de la fournaise les compagnons de Daniel qui avaient refusé d'adorer la statue érigée par Nabuchodonosor; nous y lisons aussi le cantique par lequel ils remercièrent Dieu de sa protection. — 4° Les ch. III, 98-IV, renferment une lettre de Nabuchodonosor, dans laquelle ce roi raconte comment Daniel lui expliqua un songe destiné à lui annoncer qu'il vivrait sept ans comme une bête, atteint de cette espèce de folie qu'on appelle lycanthropie et qui consiste à croire que l'on a été changé en bête. Tout ce qu'avait dit le prophète s'était réalisé. — La forme épistolaire est abandonnée, IV, 25-30, et reprise 31-34. — 5° Le ch. V décrit le festin de Balthasar, l'interprétation du *mané, thécel, pharis*, par Daniel, et l'accomplissement de ce qu'il avait prédit. — 6° Le ch. VI nous apprend comment Dieu sauva miraculeusement Daniel, dans la fosse aux lions, où l'avaient fait jeter la malice et l'envie

[1060] ART. II. — ANAL. ET EXPL. DU LIVRE DE DANIEL. 611
de ses ennemis, jaloux de sa faveur auprès de Darins le Mède.

II^e Partie : Prophéties, VI-XXII.

1059. — 1^{re} Prophétie des quatre empires représentés par quatre animaux, VII.

Le ch. VII contient le récit d'un songe prophétique de Daniel. La première année du règne de Balthasar, il vit les mêmes empires dont il a été déjà question au ch. II, mais sous un nouveau symbole; au lieu de la statue, ce sont maintenant des animaux : l'empire chaldéen est représenté par un lion ailé, tel qu'on en voit sur les monuments indigènes; le médo-perse, par un ours avec trois rangs de dents dans la gueule (les royaumes de Lydie, d'Égypte et de Babylone, cf. VI, 2); le gréco-macédonien, par un léopard qui avait quatre ailes (Antigone, Ptolémée, Lysimaque et Cassandre, successeurs d'Alexandre); le romain, par une bête terrible, aux dents de fer, et à dix cornes, entre lesquelles en pousse une onzième qui arrache trois des précédentes. L'interprétation de la quatrième bête donne lieu à des contestations. Plusieurs croient qu'elle représente l'empire grec, non le romain, parce qu'ils font du mède et du perse deux empires successifs; à leurs yeux les dix cornes sont dix rois de Syrie, et la onzième corne est Antiochus Épiphanes. Cette explication est invraisemblable : elle a le tort de partager en deux l'empire médo-perse. Les dix cornes sont dix empereurs romains; quant à la onzième, les commentateurs catholiques la considèrent généralement comme l'emblème de l'Antechrist, persécuteur de l'Église, II Thess., II.

1060. — 2^{de} Prophétie de la persécution d'Antiochus Épiphanes, VIII.

La seconde vision développe une partie de la première. La troisième année du règne de Balthasar, Daniel vit l'empire médo-perse sous la figure d'un bœuf, et l'empire grec sous celle d'un bouc à une corne. Le bouc triomphe du bœuf et grandit; alors sa corne unique se brise et il lui en pousse quatre autres à la place; de l'une d'elles en sort une cinquième qui s'élève jusqu'au ciel et opprime le peuple des

saints pendant 2300 jours. — La première corne du bouc est Alexandre le Grand qui ruine l'empire perse; les quatre cornes sont les quatre royaumes qui se forment des débris de son empire, celui de Macédoine, à l'ouest; de Syrie, à l'est; d'Égypte, au sud, et de Thrace, au nord. La cinquième corne, qui fait cesser le sacrifice perpétuel, est Antiochus Épiphanes. Les 2300 jours font six ans et demi, en années lunaires. On peut les compter depuis l'an 143 de l'ère des Séleucides, auquel Antiochus se rendit maître de Jérusalem, I Mac., 1, 21, jusqu'à l'an 140, qui est celui de sa mort, I Mac., VI, 16.

1061. — 3^e Prophétie des 70 semaines d'années, ix.

La troisième vision développe la prophétie messianique contenue dans les chapitres II et VII. La première année de Darius le Mède, Daniel pensait aux soixante-dix ans que devait durer la captivité, d'après la prophétie de Jérémie, et priaît Dieu de pardonner ses péchés à son peuple. L'ange Gabriel lui apparut alors, et lui annonce à quelle époque viendra le Messie. Daniel désirait connaître à quel moment finirait les soixante-dix ans de la captivité; Dieu lui révèle une délivrance bien plus importante, dont celle que Jérémie avait prédite n'était que la figure : « Soixante et dix semaines, dit-il, ont été fixées (1) pour ton peuple et pour la ville sainte, afin que la prévarication soit abolie, que le péché finisse et que l'iniquité soit effacée [par la mort de J.-C.] ; afin que la justice éternelle [le Messie, Jer., XXII, 6; XXXIII, 16; Is., XLV, 8; I Cor., I, 30], vienne [sur la terre], que les visions et les prophéties soient accomplies [en J.-C. qu'elles ont annoncé], et que le Saint des saints [le Verbe de Dieu fait chair] soit oint [ou rempli de la vertu du Saint Esprit, Act., X, 38; cf. Is., LXI, 1; Luc, IV, 18] (2).

(1) La Vulgate porte : *abbreviate sunt*; mais *abbreviare* signifie ici, de même que le mot hébreu נִקְחָה, *nekkhah*, dont il est la traduction, *trancher, arrêter, déterminer, fixer*, comme Is., X, 22, *consummatio abbreviata*, un malheur total et déterminé. Ce n'est pas une prophétie conditionnelle et incertaine, mais sûre, qui s'accomplira au temps marqué.

(2) Voir S. Athanas., *Orat. de Incarn. Verbo*, no 39, t. XXV, col. 163.

— Sache-le donc et remarque-le bien : Depuis la publication de l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au prince Messie [ou Christ], il y aura sept semaines, et soixante-deux semaines, et les places et les murailles de la ville seront rebâties dans des temps difficiles. Et après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort, et le peuple qui doit le renier ne sera plus son peuple (1). Un peuple, avec son chef qui doit veur [Vespasien ou Titus, avec l'armée romaine], détruira la ville de Jérusalem et le sanctuaire; elle finira par une ruine entière; quand la guerre sera terminée arrivera la désolation qui lui a été prédite. — [Alors le Christ] fera une alliance ferme [et stable, comme l'avait prédit Jérémie, XXXI, 31], avec un grand nombre, [avec tous ceux qui voudront embrasser sa foi et participer ainsi à ses mérites, car il est mort pour tous], dans une semaine, [par l'effusion de son sang et la prédication de l'Évangile]; et au milieu de la semaine, [quand le Messie sera immolé], les oblations et les sacrifices cesseront, [ils seront rendus inutiles et sans valeur par la mort de Jésus-Christ, de qui ils tiraient leur vertu. *Quidquid enim in templo postea factum est*, dit S. Jérôme, *in h. l.*, t. XXV, col. 547, *non fuit sacrificium Dei sed cultus diaboli*]. Et l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et à la fin. » 21-27. Cette dernière partie de la prophétie est obscure dans le texte original. « L'hébreu à la lettre : *Et sur l'aile, l'abomination de désolation*, dit Calmet. Cette aile marque le temple, du consentement des anciens interprètes. On peut donner ce nom principalement au toit et à la hauteur du temple, Matth., IX, 5... L'abomination se vit dans le temple, lorsque les Romains, l'ayant pris, y plantèrent leurs enseignes chargées des figures de leurs dieux et des images des Césars; ou bien cette abomination marque les infamies, les meurtres et les autres sacri-

(1) L'hébreu porte : *Le Messie sera exterminé* [ou retranché, mis à mort], et ce n'est pas lui. Ce dernier membre de phrase incomplet est diversement interprété, mais le sens le plus simple et le plus naturel est celui de notre Vulgate : Le peuple qui l'a renié n'est plus à lui.

leges qui furent commis dans ce lieu saint par les Juifs ébriés, pendant le dernier siège. Le prophète ajoute que l'abomination y demeurera, usque ad consummationem et finem,.... ou plutôt, suivant l'hébreu, jusqu'à la ruine déterminée, jusqu'à ce que le temple soit entièrement ruiné. C'est le sens le plus naturel; les termes de l'original marquent ordinairement une perte entière et l'exécution des plus sévères jugements de Dieu (1). »

Quant aux chiffres que nous donne cette prophétie, en voici la valeur : les soixante-dix semaines d'années font 490 ans. L'ange Gabriel les divise en trois parties : la première est de sept semaines ou de 49 ans, après lesquels les murs de Jérusalem seront achevés; la seconde est de soixante-deux semaines ou 434 ans, à la fin desquels le Christ sera oint; la troisième comprend la soixante-dixième semaine, au milieu de laquelle le Messie sera mis à mort. La détermination de ces dates n'est pas sans offrir des difficultés. La plupart des commentateurs font partir les soixante-dix semaines de l'édit d'Artaxerxès, vers l'an 445. Depuis cette date jusqu'à la 15^e année de Tibère, qui est l'année du baptême de N.-S., il s'est écoulé environ 475 ans; nous arrivons ainsi à peu de chose près à la 70^e semaine, au milieu de laquelle le Sauveur fut crucifié (2).

1062. — 4^e Prophéties sur l'époque des Séleucides, I-XII.

La quatrième vision développe plus longuement la seconde, n^o 1060. La troisième année de Cyrus, Dieu prédit à Daniel

(1) Calmet, *In Dan.*, IX, 27, p. 690. *Cl. Math.*, XXIV, 15; Fillion, *S. Mathieu*, p. 461. Il faut remarquer que la profanation du temple par Antiochus est aussi prédite, *Dan.*, XI, 31, mais la profanation commise par le roi Séleucide n'est pas l'accomplissement de la prophétie que nous avons ici; celle dernière se rapporte incontestablement aux temps messianiques. La profanation du temple par le roi syrien ne fut que partielle et temporelle, celle des Romains fut complète et définitive.

(2) Sur la prophétie des 70 semaines, voir S. Athanase, *Oratio de Incarnatione Verbi*, n^o 39, t. XXV, col. 163; S. Augustin, *Epist.*, CCXVII, n^o 5; cf. CCXVIII, n^o 7; CCXCIX, c. 7, n^os 19-21; c. 8, n^os 28-33, t. XXXIII, col. 301 sq.; Basile de Séleucie, *Demonstratio contra Judæos de Salvatore advento*, *Orat.*, XXXVIII, n^os 2-5, t. LXXXV, col. 402-426.

les événements qui devaient s'accomplir sous les Séleucides par rapport à son peuple. Le ch. X forme l'introduction à la prophétie; les ch. XI et XII entrent dans de nombreux détails sur l'époque qui précéda les Machabées. — La 3^e année de Cyrus, un ange révèle à Daniel, sur les bords du Tigre, l'histoire future des rois étrangers sous la domination desquels sera la Palestine, et il lui fait connaître en particulier la persécution d'Antiochus Epiphane pour prémunir à l'avance les Juifs fidèles contre la séduction. Il y aura d'abord quatre rois perses; le quatrième (Xercès) fera la guerre contre la Grèce, XI, 2. Survendra un roi puissant (Alexandre), dont le royaume sera partagé, mais non entre les siens, XI, 3-4. Le roi du Sud (Ptolémée d'Égypte), deviendra fort; cependant l'un de ses généraux (Séleucus Nicator de Syrie) l'emportera sur lui comme roi du Nord, XI, 5-6. Leurs descendants se feront la guerre, XI, 7-20. Un prince méprisé, *despectus*, montera sur le trône du Nord : c'est Antiochus Epiphane, le persécuteur des saints, le profanateur du temple de Jérusalem, XI, 21-45. S. Michel délivrera les Juifs de l'oppression; il annonce la résurrection générale et la gloire des saints, XII, 1-4. L'épreuve de Juda, figure de la persécution de l'Antechrist, durera trois ans et demi, XII, 5-11. Daniel n'en sera pas témoin pendant sa vie, XII, 12-13(1).

1063. — Appendices du livre de Daniel.

4^e Le ch. XIII nous raconte l'histoire de Susanne injustement accusée et condamnée, mais délivrée par Daniel, jeune encore. — 2^e Daniel découvre l'imposture des prêtres de Bel, XIV, 1-21. — 3^e Il fait mourir un dragon adoré par les Babylo niens, XIV, 22-26. — 4^e Il est jeté dans la fosse aux lions, et y est nourri par le prophète Habacuc, et sauvé par la protection divine, XIV, 27-42.

1064. — Authenticité de l'histoire de Susanne.

1^o L'authenticité de l'histoire de Susanne a été niée des les

(1) Voir dans Wallon, *La Sainte Bible*, 1854, t. I, p. 565-567, une bonne explication historique de cette prophétie

premiers siècles de l'Église. La raison principale sur laquelle on s'appuie est tirée des jeux de mots contenus dans le texte grec. Daniel, s'adressant successivement aux vieillards qui calomnient Susanne, demande au premier, après avoir fait éloigner le second : « Die sub qua arbore videris eos colloquentes sibi. Qui ait : Sub schino (σκήνιον). Dixit autem Daniel : Recte mentitus es in caput tuum; ecce enim Angelus Dei, accepta sententia ab eo, scindet (σχιζαί) te medium. » Daniel interroge ensuite séparément le second vieillard : « Die, mihi sub qua arbore comprehenderit eos loquentes sibi. Qui ait : Sub prino (πρῖνον). Dixit autem ei Daniel : Recte mentitus es tu in caput tuum; manet enim Angelus Domini, gladium habens, ut secet (σχιζαί) te medium et interficiat vos (1). » Ces jeux de mots supposent un original grec et non hébreu, assure-t-on; par conséquent tout le récit a été inventé par un Grec (2).

2° On a fait à cette objection des réponses diverses : 1° Le jeu de mots grecs ne prouve aucunement que l'histoire de Susanne n'a pas été primitivement écrite en hébreu ou en chaldéen, parce qu'on peut faire en ces langues des jeux de mots semblables : ainsi σχίσις, le lentisque, correspond à l'hébreu צר, *tsori*, et σχισαί, au verbe צר, *tsard'*, *fidit*, *fissuras fecit*; πρῖνον, l'yéuse, correspond à תרזה, *thirzah*; et σχιζαί peut correspondre à la racine תרד, *tharad*, qui, en arabe, a le sens de « mettre en morceaux (3). » — 2° Si l'on n'admet pas cette explication et autres semblables, qui sont sujettes, en effet, à de graves difficultés philologiques, on

(1) Dan., xiii, 54-59.

(2) « Hoc nosse debemus inter cætera, dit S. Jérôme, Porphyrium de Danielis libro nobis objicere, idcirco illam apparere coshelum, nec haberi apud Hebræos, sed græci sermonis esse commentum, quia in Susannæ fabula continetur, dicente Daniele ad presbyteros, ἀπὸ τοῦ σκίσιου σχιζαί, καὶ ἀπὸ τοῦ πρῖνον πρῖνον, quam etymologiam magis græco sermoni convenire quam hebræo. » *Prolog. in Comm. Dan.*, t. xxv, col. 492. Cf. *Comm.*, xiii, 58-59, col. 583, et *In Danielem Praef.*, au tête des éditions de la Vulgate. Voir aussi la même objection dans la lettre de Jules African à Origène, t. xi, col. 45.

(3) Haneberg, *Histoire de la révélation biblique*, trad. Goschler, t. i, p. 447.

peut répondre que beaucoup de mots hébreux se sont perdus, et que de l'ignorance où nous sommes des expressions qui se trouvaient dans le texte original, nous n'avons pas le droit de conclure qu'ils n'y existaient pas. — 3° Une troisième explication, qui nous paraît la plus probable, est celle-ci : Les mots employés par Daniel à Babylone peuvent être conservés encore dans ce qui nous reste de la langue hébraïque, mais il est inutile de les chercher, parce que le traducteur grec, pour garder le jeu de mots de l'original, n'a pas traduit exactement les expressions du texte; il a choisi des termes grecs, formant un jeu de mots dans sa langue. Ce qui frappait dans les réponses de Daniel aux vieillards, ce n'était pas l'arbre même, dont le nom importait assez peu, c'était la manière dont il jouait avec ce nom pour annoncer aux coupables le sort qui leur était réservé. C'est ce qu'a fait une des versions syriaques, qui, pour conserver le jeu de mots, a substitué le pistachier au lentisque et le grenadier à l'yéuse, faisant correspondre au pistachier, *pasteke*, le verbe *paska*, « couper (la tête), » et au grenadier, *rimmon*, le verbe *rum* (à la forme hiphil, *harim*) « enlever ». Cette explication est confirmée par le fait que le lentisque, nommé par le texte grec, n'existe pas en Babylonie, et que l'yéuse, dans ce pays, n'était pas cultivée dans les jardins. — On conçoit donc sans peine qu'on ne puisse plus retrouver les termes employés par Daniel. On ne peut pas, par conséquent, conclure du jeu de mots grecs, d'après tout ce qui vient d'être dit, que l'histoire de Susanne n'est pas authentique (1).

(1) Pour tout ce qui regarde l'histoire de Susanne, voir *Mélanges bibliques*, p. 335-361.